

# Règlement intérieur de la salle omnisport de Pédernec pour le vol Indoor

## PERSONNES AUTORISEES A VOLER :

L'utilisation de la salle indoor est exclusivement réservée aux membres du CAT22, à jour de leur cotisation et titulaire d'une licence FFAM en cours de validité. L'affiliation au club implique l'acceptation du règlement ainsi que des règles de sécurité. Les débutants seront accompagnés d'un membre expérimenté du CAT22 et ne pourront évoluer que sous la responsabilité de celui-ci.

Les membres extérieurs seront autorisés exceptionnellement à voler s'ils sont accompagnés d'un membre titulaire du CAT22. Ce dernier est responsable de l'application des consignes de sécurité.

Les panneaux de basket seront relevés si nécessaire pour dégager le volume de vols, ils seront remis à leur place à l'issue de la fin de séance. Il est demandé aux adhérents de venir en chaussures de sport afin d'éviter de dégrader la surface de la salle. Avant de quitter la salle, ils s'assureront qu'il ne reste aucune trace de leur passage en particulier que tous les débris suites aux chutes de leurs aéronefs ainsi que tous les déchets de quelque nature que ce soit ont été enlevés. La dernière personne quittant le site, doit s'assurer de la fermeture du local et de l'extinction de toutes les lumières. Tout membre se livrant volontairement à des dégradations (salle, locaux, etc...) en sera tenu pour responsable et devra assumer les frais de remise en état. L'association ainsi que les membres du bureau ne pourront en être tenus pour responsable. Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle.

## SECURITE :

Avant toute mise en place de l'activité dans la salle d'évolution, une ligne de sécurité sera définie pour la sécurité des pilotes et celle des spectateurs. Pour plus de détails se reporter au plan de la salle en annexe. **Cette ligne sera considérée comme infranchissable par un modèle en vol pour tous les pilotes, si tel n'est le cas et si le franchissement est volontaire une sanction sera appliquée. Toujours voler devant soi, dos au public et aux gradins.** Pour les fréquences à quartz, en arrivant dans la salle et avant d'allumer son émetteur, s'assurer que la fréquence que l'on utilise est disponible. Les spectateurs ou invités seront regroupés derrière les tables. Une visite vers la zone d'attente des modèles sera tolérée. Les enfants ne doivent pas jouer dans la salle lorsque des modèles sont en évolution. Ils restent sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur légal.

## LES MODELES AUTORISES A VOLER :

Les aéromodèles de vol indoor sont de taille et de poids réduit (maximum 300gr). Leur vitesse est faible et au maximum de 15m/s.

Les moteurs thermiques sont **STRICTEMENT INTERDIT**.

Les hélicoptères sont limités à la classe 150 maximum, au-delà le vol de « réglage » et autorisée uniquement sous autorisation du bureau.

La pratique du vol libre est admise par l'association.

Fait-le :

LE PRESIDENT